



Descriptif de module

Ce descriptif de module est complété par la Directive sur l'organisation des modules à la HEIA-FR valable pour l'année académique 2024-2025

(https://www.heia-fr.ch/media/xvdl5eos/directive_organisation_modules_heia_2024_f.pdf).

Domaine : Ingénierie & Architecture

Filière : Architecture

Orientation : -

1. Intitulé de module

Construction et techniques 4

2024-25

Code :

B2M-COTP-A

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : ...

Caractéristique :

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre de printemps
 Semestre d'automne
 Autres : ...

2. Organisation

Crédits ECTS

6

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres : ..

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres : L'accès aux modules de deuxième année est réservé aux étudiant-e-s ayant réussi tout le programme de première année. Le module « construction et techniques 4 » ne peut pas être suivi si le module « projet d'architecture 4 » n'est pas suivi, ou s'il n'a pas déjà été validé.

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Documenté dans le guide de l'enseignement consultable en ligne

(https://www.heia-fr.ch/media/4urncvjo/230827_eia-fr_brochure_24-25_web_planches.pdf).



5. Contenu et formes d'enseignement

Module formé des cours suivants / Das Modul besteht aus folgenden Kursen :

Construction 4, semestre de printemps Konstruktion 4, Frühlingssemester	Poids / Gewicht 4/6
Structure 2, semestre de printemps	Poids 1/6
Installations techniques-CVSE 2, semestre de printemps	Poids 1/6

6. Modalités d'évaluation et de validation

Chaque cours du module fait l'objet d'un contrôle continu et d'une note finale de cours arrondie au dixième de point. Les informations relatives aux cours figurent dans le guide de l'enseignement. Le module est réussi lorsque les deux conditions suivantes sont réunies : la note du module, moyenne pondérée des notes de cours, arrondie au demi-point, est d'au moins 4.0 et aucune note de cours n'est inférieure à 3.0. Dans un module échoué, la répétition porte sur tous les cours dont la note est inférieure à 4.0.

La présence aux cours est obligatoire. Dans le cas de plus de 20% d'absences aux cours, l'enseignant-e pourra ne pas attribuer de note à l'étudiant-e. La pratique sera précisée par écrit au début du cours. Sans justificatif valable, le cours sera considéré comme échoué. Les cas de force majeure sont réservés.

7. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

8. Remarques

- L'accès à la deuxième année ne peut se faire en cours d'année académique.

9. Bibliographie

10. Enseignants

Voir dans le guide de l'enseignement.

Nom responsable de module : Yves Milani

Descriptif validé le 19.07.2024 par la
direction de la filière architecture